

session, retourner aux prévisions budgétaires du ministère du Commerce. Les députés se souviendront que nous avons adopté tous les crédits sauf le premier, qui, lui avait été réservé à la demande du chef de l'opposition d'alors, désireux de pouvoir étudier et discuter la négociation Kennedy. Mais le destin et les aléas de la politique en ont décidé autrement, et je regrette qu'il ne soit pas ici aujourd'hui pour réaliser son désir. Puisque c'était en vue de discuter la négociation Kennedy, que ce crédit avait été réservé il serait peut-être opportun de dire au préalable quelques mots de cette négociation.

Comme je le signalais le 30 juin, les accords auxquels elle a abouti sont les plus importants accords commerciaux de l'histoire, et ils marquent un progrès énorme dans la libéralisation du commerce international. Les concessions que nous avons obtenues sur nos principaux marchés étrangers bénéficieront à tous les secteurs de notre économie et à toutes les régions du Canada.

Les accords prévoient, sur une vaste échelle, des réductions ou des suppressions du tarif sur tous les produits déjà largement exportés par le Canada. Une importance particulière s'attache à la réduction du tarif sur les produits industriels ou manufacturés jusqu'à des niveaux égaux ou inférieurs à 10 p. 100 sur les principaux marchés d'exportation du Canada; d'où l'ouverture de nouvelles possibilités. La plupart de ces concessions tarifaires seront réparties sur une période de quatre ans, à partir du 1^{er} janvier prochain. Le plan des réductions du tarif canadien sera présenté prochainement par mon collègue, le ministre des Finances.

Outre ces concessions, la négociation Kennedy a abouti à la conclusion d'un nouvel accord international sur les céréales prévoyant d'importantes augmentations de l'échelle des prix du blé ainsi que l'établissement d'un programme multilatéral d'aide alimentaire. Je parlerai de cette question d'une manière plus détaillée dans quelques instants.

Le troisième important accord résultant de la négociation Kennedy qui aidera également nos exportations, a trait à une nouvelle convention contre le dumping. Mon collègue, le ministre des Finances, a annoncé la semaine dernière la mise sur pied d'un comité spécial qui recueillera les vues et les recommandations des industries canadiennes quant à la manière de rendre cette convention effective au Canada.

La négociation Kennedy nous offrira de nouvelles et importantes perspectives d'exportation vers nos principaux marchés, tant aux États-Unis qu'outre-mer. En particulier, les concessions obtenues permettront à

[L'hon. M. Winters.]

l'industrie canadienne de se créer des débouchés dans un nouveau domaine, celui des produits industriels manufacturés; il s'agit là du secteur du commerce mondial qui connaît l'expansion la plus rapide actuellement. La réalisation de ces nouvelles possibilités commerciales contribuera sensiblement à un équilibre plus propice de notre balance des paiements et à l'accroissement de l'embauche au profit de notre main-d'œuvre qui grandit à un rythme accéléré. Je l'ai maintes fois répété, et avec insistance: il appartient en tout premier lieu à l'entreprise privée de s'assurer que ces possibilités commerciales sont pleinement exploitées. Une telle expansion de nos exportations aidera, grâce à une économie de grande envergure, à réduire les prix et à augmenter la productivité.

La réaction positive des hommes d'affaires canadiens a été encourageante. Afin de nous assurer que les exportateurs canadiens sont parfaitement au courant des nouvelles possibilités en matière d'exportation, nous avons organisé, de concert avec les gouvernements provinciaux, une série de séminaires à l'intention des hommes d'affaires de toutes les parties du Canada. Des réunions cordiales ont déjà eu lieu à Winnipeg et à Halifax. Un autre séminaire sur la négociation Kennedy se tiendra à Montréal demain, et d'autres auront lieu à Toronto et à Vancouver au cours des deux prochaines semaines. Nous comptons qu'en tout, plus de 2,500 entreprises canadiennes y participeront.

Notre programme d'extension du commerce fondé sur les nouvelles possibilités offertes par la négociation Kennedy se poursuivra. Une nouvelle série de réunions doivent se tenir avec les membres des comités d'exportation institués par les associations commerciales et industrielles du Canada. Nous nous appliquons à adapter les services du ministère, de façon générale, au nouveau climat dynamique qui, à l'échelle internationale, favorise le commerce mondial. J'ai déjà annoncé l'extension, pour la première fois, de crédits à l'exportation et de facilités d'assurance aux exportations canadiennes vers le marché des États-Unis.

La négociation Kennedy n'est pas, bien entendu, un objectif ultime. Nous avons déjà commencé à étudier de nouvelles initiatives dans le domaine du commerce international qui permettraient d'élargir encore les circuits du commerce international. A cet égard, on prévoit une réunion des ministres du commerce à Genève cet automne, sous les auspices du GATT, où l'on étudiera les possibilités d'avenir. Je me propose d'y assister. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir de l'avenir de la libéralisation du commerce mondial avec l'ambassadeur Roth, représentant spécial du président, pour les échanges commerciaux,